

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 février 2022 à 16 h 00

AUJOURD'HUI onze février deux mille vingt deux

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 04 février 2022, s'est réuni dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidentant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Odile VIGNAL à Anne-Laure STANISLAS, Cécile LAPORTE à Julien BONY, Stanislas RENIÉ à Eric FAIDY

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Arrivent pendant la présentation de la question n°1 :

Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Alparslan COSKUN, Anna AUBOIS (fin du pouvoir donné à Lucas PEYRE), Samir EL BAKKALI (fin du pouvoir donné à Magali GALLAIS), Nicaise JOSEPH

Valérie BERNARD arrive pendant le débat de la question n°4 (fin du pouvoir donné à Cécile AUDET)

Quittent la séance pendant le débat de la question n°6 :

Dominique BRIAT (pouvoir donné à Marion CANALES), Anna AUBOIS (pouvoir donné à Lucas PEYRE), Samir EL BAKKALI (pouvoir donné à Magali GALLAIS), Pierre SABATIER (pouvoir donné à Christophe BERTUCAT)

Rapport N° 19

RESEAU INTERNATIONAL DES VILLES MICHELIN

Initié en 2014 dans le cadre de la politique d'internationalisation de la Ville de Clermont-Ferrand et officiellement créé en juillet 2019 (association de droit français à but non lucratif- loi 1901), le Réseau International des Villes Michelin (RIVM) compte actuellement 35 villes dans le monde entier et prépare ses 3èmes Rencontres Internationales à Querétaro au Mexique les 15-17 mars prochain.

1- Historique

1ères Rencontres à Clermont-Ferrand - 29 novembre-1er décembre 2017

Thème « ville durable » décliné à travers les Transports de demain, la Mobilité pour tous, les Energies renouvelables, la Ville verte, l'Innovation, les Nouvelles technologies au service du public, l'Aménagement et implications des citoyens, Construire la culture, Sport & Santé.

40 villes présentes (23 pays, 4 continents), 400 congressistes français et étrangers, 35 initiatives « ville durable » partagées, 9 thèmes explorés.

2èmes Rencontres à Vitoria-Gasteiz (Espagne) – 27-29 mars 2019

Thème « le développement urbain durable : comment construire la ville de demain » subdivisé en 6 axes (Transports durables, Développement et planification des villes, Echanges universitaires, Parc technologiques, Economie Circulaire, Participation citoyenne).

25 villes présentes (15 pays et 4 continents), 200 participants. A cette occasion, 4 villes (Lisbonne, Oslo, Vitoria-Gasteiz, Nijmegen), lauréates du label « capitale verte européenne » sont intervenues pour présenter leur expérience et plan d'actions en faveur d'une transition écologique locale.

2 - 3èmes Rencontres du RIVM à Querétaro (Mexique) – 15-17 mars 2022

a) Organisation

L'évolution de la situation sanitaire actuelle définira bien sûr, de la réalisation ou non de ces 3èmes Rencontres mais pour l'heure, Luis Nava, Maire de Querétaro maintient sa position d'accueillir les participants en présentiel ou tout au moins sous un format hybride, tenant compte de la variabilité des restrictions sanitaires selon les pays.

b) Programme prévisionnel

Dans la continuité des rencontres précédentes, le thème central proposé par Querétaro est « l'innovation durable ».

3 conférences inviteront les participants à réfléchir sur de nouvelles pensées économiques durables, de nouvelles politiques d'aménagement favorisant un urbanisme durable, sur les politiques publiques assurant la protection sanitaire et la qualité de vie des citoyens. Cette notion de résilience comme base des transitions écologiques environnementales et sociales sera travaillée lors d'ateliers thématiques avec, selon les cas, la participation du conférencier aux ateliers.

Les thématiques en lien avec les ODD seront traitées en fonction de projets identifiés ou de partage d'expertises des villes, priorisant des échanges de travail actifs et participatifs et des réflexions communes au schéma habituel de « présentations faites par les villes ».

Les équipes de Querétaro et Clermont-Ferrand travaillent actuellement sur le contenu des ateliers.

Programme prévisionnel

1^{er} jour – mardi 15 mars

Matin : Plénière d'ouverture des 3^{èmes} Rencontres (discours des Maires de Querétaro et de Clermont-Ferrand)

Conférence 1 : Kate Raworth – Grande-Bretagne - Economiste Professeure aux Universités de Cambridge et Oxford - Auteure de « l'Economie du Doughnut », Kate Raworth propose une nouvelle pensée économique basée sur un équilibre juste entre les besoins humains, l'environnement et les ressources naturelles.

Table ronde : Economie circulaire

Atelier 1 : Cas concret : Amsterdam avec la participation d'Eveline Jonkhoff, directrice du programme Amsterdam Circulaire 2020-2025

Après-midi : Conférence 2 : Raj Sisodia – Inde - Leader du mouvement mondial « Conscious capitalism » (l'entreprise consciente et responsable). Raj Sisodia propose une philosophie politique pour développer une économie socialement responsable.

Table ronde : Entreprises & durabilité

Atelier 2 : Participation de grandes entreprises implantées à Querétaro et de Raj Sisodia.

Soir : Cocktail de bienvenue

2^{ème} jour – mercredi 16 mars

Matin : Conférence 3 : Kotchakorn Voraakhom– Thaïlande - PDG fondatrice du Porous City Network & Landprocess, Présidente du Climate Change Working Group et de l'International Federation of Landscape Architect (IFLA World)

Table ronde : Planification urbaine durable

Atelier 3 : mobilité durable

Réunion des Maires : la réunion aura lieu en même temps que l'Atelier 3 et sera l'occasion de procéder au renouvellement du vote du Comité Exécutif, de faire le point sur l'évolution du Réseau (villes participantes, prochaine candidature) et de sa gouvernance (définition des cotisations, proposition de membres associés).

Après-midi : 1- Visites thématiques

2- Atelier : Recherche & innovation

Soir : Networking

3ème jour – jeudi 17 mars

Matin : Table ronde 1 : Développement local durable

Table ronde 2 : Gouvernements locaux & ODD

Participation d'Olivier Bianchi et de Luis Nava ainsi que des intervenants :

Alain Jorda- Espagne - Expert en développement local basé sur la durabilité, la cohésion sociale, la ville intelligente, la participation citoyenne et l'innovation, Alain Jorda est l'auteur de plusieurs ouvrages sur le développement de stratégies de planification.

Gemma Santana- Mexique : Anciennement responsable de la coordination de l'agenda 2030 pour le développement durable au Mexique, Gemma Santana est directrice des programmes d'organisation internationale « Enactus Mexico » et « Latin America » pour le développement de projets sociaux, économiques et environnementaux en Amérique Centrale.

Maria del Coro Arizmendi- Mexique : Scientifique, biologiste, ornithologiste, Maria del Coro est experte en écologie, évolution et conservation des oiseaux et

Atelier 1: Gouvernements locaux & ODD

Atelier 2: Culture & éducation

Conclusion & clôture / Visite guidée touristique / Dîner de gala

c) Financement

Comme pour les rencontres précédentes, nous proposons de maintenir le principe de la prise en charge des frais d'accueil (hôtel, restauration, déplacements locaux).

Les délégations de chaque ville devront donc prendre en charge leur transport à Querétaro.

La ville de Querétaro a présenté un budget prévisionnel qui s'élève à 230 000 euros.

Dans la continuité des engagements pris lors des deux premières rencontres nous proposons un financement tripartite entre les villes de Clermont-Ferrand, Querétaro et l'association du RIVM qui fera l'objet d'une convention indiquant les montants pour chacune des parties. Dans cet esprit, nous proposons la répartition suivante :

- 100 000 euros - Ville de Querétaro
- 100 000 euros - Ville de Clermont-Ferrand
- 30 000 euros - Association Réseau International des Villes Michelin

Pour rappel, la Ville de Clermont-Ferrand a obtenu un soutien financier (129 000 euros) du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères pour l'organisation de ces 3èmes Rencontres.

Pour information, l'association du RIVM dispose actuellement de 38 000 euros dans l'attente de recevoir d'autres cotisations des villes.

Ces 3èmes Rencontres sont une étape clef dans l'évolution du RIVM. Après sa consolidation, il est important de renforcer et élargir la visibilité du Réseau à l'échelle locale et globale. Cette avancée aura lieu grâce à la structuration de projets collaboratifs entre les villes et leurs acteurs locaux et à la participation régulière du Réseau à des événements locaux et internationaux (Movin'On, EJC, COP26, FTTE, CreArt, OrbiMob...).

Au vu des ces éléments présentés, il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention jointe en annexe.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à la majorité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 17 FEV. 2022

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint à la Vie universitaire et étudiante,
Réseaux international des villes Michelin,
Affaires européennes et Relations internationales


Jérôme AUSLENDER



Convention entre la Ville de Clermont-Ferrand (France), la ville de Querétaro (Mexique) et l'association "Réseau International des Villes Michelin" pour la refacturation de prestations dans le cadre de l'organisation des IIIèmes rencontres du réseau international des villes Michelin (15-17 mars 2021)

Acuerdo entre la ciudad de Clermont-Ferrand (Francia), el municipio de Querétaro (México), en adelante y para efectos de este instrumento la ciudad de Querétaro y la asociación "Red Internacional de Ciudades Michelin" para la contratación de los servicios necesarios para la organización del III Congreso de la Red Internacional de Ciudades Michelin. (15-17 de marzo 2019)

A Clermont-Ferrand, le 23 décembre 2021

En Querétaro, a 23 de Diciembre de 2021

La ville de Querétaro (Mexique), représentée par M. Luis Bernardo NAVA GUERRERO, Maire, agissant en cette qualité et pour le compte de celle-ci, d'une part,

De una parte, la ciudad de Querétaro (México), representada por el Presidente Municipal, el Sr. Luis Bernardo NAVA GUERRERO,

ET

Y

La ville de Clermont-Ferrand (France), représentée par M. Olivier BIANCHI, Maire, agissant en cette qualité et pour le compte de celle-ci, d'une part,

De la otra parte, la ciudad de Clermont-Ferrand (Francia), representada por su alcalde el Sr. Olivier BIANCHI,

ET

Y

L'association "Réseau International des Villes Michelin" (RIVM), représenté par M. Olivier BIANCHI, Maire de Clermont-Ferrand et M. Luis Bernardo NAVA GUERRERO, agissant en qualité de co-présidents de l'Association RIVM et pour le compte de celle-ci, d'autre part.

La Asociación "Red de Ciudades Michelin", representada por el alcalde de Clermont-Ferrand el Sr. Olivier BIANCHI y por el alcalde de Querétaro el Sr. Luis Bernardo NAVA GUERRERO, en calidad de co-presidentes de ésta misma.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT

ACUERDAN LO SIGUIENTE

Article 1^{er} : Objet de la convention

Suite au succès des deuxièmes rencontres du réseau international des villes Michelin, organisées en mars 2019 à Vitoria-Gasteiz sur le thème de la ville durable, la ville de Querétaro a présenté sa candidature pour accueillir la prochaine édition des rencontres du réseau en 2022.

Un vote en ligne a été organisé pour confirmer la candidature et c'est donc Querétaro qui a été désignée par les membres du réseau pour être la ville hôte des troisièmes rencontres du Réseau international des villes Michelin qui auront lieu du

Artículo 1: Objeto del acuerdo

Tras el éxito del II Congreso de la Red Internacional de ciudades Michelin, organizado en marzo de 2019 en Vitoria-Gasteiz sobre el tema de la ciudad sostenible, la ciudad de Querétaro presentó su candidatura para albergar la siguiente edición del Congreso de la Red en 2022.

Se organizó una votación en línea para confirmar la candidatura y Querétaro fue designada por los miembros de la red como la ciudad sede del tercer Congreso de la Red Internacional de Ciudades Michelin que se celebrará entre los días 15 y 17 de marzo de

15 au 17 mars 2022 sur le thème de l'innovation durable.

Pour l'organisation de cette manifestation, les villes de Clermont-Ferrand et de Querétaro travaillent en étroite collaboration. Ainsi, la ville de Clermont-Ferrand est en charge des relations avec l'ensemble des villes du réseau afin de faciliter leur participation aux différentes séquences (plénières, ateliers, vidéos etc...) et l'émergence de projets et coopérations ; la ville de Querétaro est plus particulièrement chargée de l'organisation locale des ces rencontres.

La participation financière de l'association RIVM à ce projet est fixée dans la limite maximale de 30 000 €, des dépenses correspondant aux prestations répertoriées dans l'article 2 de la présente convention.

La contribution financière de la ville de Querétaro à ce projet sera de 100 000 € des dépenses correspondant aux services énumérés à l'article 2 de la présente convention.

La participation financière de la ville de Clermont-Ferrand à ce projet est fixée dans la limite maximale de 100 000 €, des dépenses correspondant aux prestations répertoriées dans l'article 2 de la présente convention.

En cas de dépenses imprévues entraînant un surcoût, la Ville de Clermont-Ferrand et la Ville de Querétaro pourront chacune prendre en charge un dépassement jusqu'à 20 000 euros.

Nonobstant les dispositions du cinquième alinéa de l'article 1 de la convention, en cas de dépenses imprévues entraînant un surcoût supérieur à 40 000 €, la Mairie de Querétaro les couvrira.

Cette participation financière fera l'objet d'une refacturation à la ville de Clermont-Ferrand et à l'association RIVM par la ville de Querétaro.

Article 2 : Nature des prestations

Le budget prévisionnel de l'organisation des IIIèmes rencontres du réseau international a été estimé par la ville de Querétaro à 230 000 € selon la répartition des prestations suivante :

- animation et assistance technique

2022 sobre el tema de la innovación sostenible.

Para la organización de este evento, las ciudades de Clermont-Ferrand y Querétaro están trabajando en estrecha colaboración. La ciudad de Clermont-Ferrand se está encargando de las relaciones con todas las ciudades de la red para facilitar su participación en las distintas actividades del congreso (sesión plenaria, talleres, videos, etc.) y para incentivar el surgimiento de proyectos de cooperación. La ciudad de Querétaro, por su parte, se está encargando de la organización del congreso propiamente dicho.

La contribución financiera de la asociación INMC a este proyecto se establece dentro del límite máximo de 30,000€ de los gastos correspondientes a los servicios enumerados en el artículo 2 de este acuerdo.

La contribución financiera de la ciudad de Querétaro a este proyecto será de 100,000€ de los gastos correspondientes a los servicios enumerados en el artículo 2 de este acuerdo.

La contribución financiera de la ciudad de Clermont-Ferrand a este proyecto se establece dentro del límite máximo de 100,000 € de los gastos correspondientes a los servicios enumerados en el artículo 2 de este acuerdo.

En caso de gastos imprevistos que supongan un costo adicional, el Ayuntamiento de Clermont-Ferrand y el Municipio de Querétaro podrán cubrir un sobrecoste de hasta € 20 000 cada uno.

No obstante lo establecido en el párrafo quinto del artículo 1 del convenio, en caso de gastos imprevistos que supongan un costo adicional superior a € 40 000, el Municipio de Querétaro cubrirá los mismos.

Esta contribución financiera se efectuará previo envío de factura del Ayuntamiento de Querétaro al Ayuntamiento de Clermont-Ferrand y a la asociación Red de Ciudades Michelin.

Artículo 2: Naturaleza de las prestaciones

El presupuesto estimado para la organización del III congreso de la Red Internacional de Ciudades Michelin es de 230 000 € según la siguiente distribución de servicios:

- Asistencia técnica
- Catering

- catering et restauration
- traduction et interprétariat
- réservation, hébergement, navettes et transports locaux.
- locations des espaces, animations culturelles, visites, intervenants et experts.

- Traducción e interpretación.
- Reserva, alojamiento, traslados y transporte local
- Alquiler de espacios, actividades culturales, visitas, ponentes y expertos.

Article 3 : Modalités financières

Par la présente convention, la ville de Querétaro s'engage à :

- conclure les marchés nécessaires pour la réalisation des prestations figurant dans l'article 2
- avancer les sommes nécessaires pour le paiement des prestations figurant dans l'article 2
- fournir à la ville de Clermont-Ferrand et à l'association RIVM, les justificatifs comptables attestant du paiement des prestations figurant dans l'article 2
- facturer à la ville de Clermont-Ferrand et à l'association RIVM les dépenses correspondant aux prestations figurant dans l'article 2, dans la limite maximale de 100 000 € et 30 000 € respectivement.

La ville de Querétaro effectuera les procédures pour l'exécution de la présente convention, à travers le Secrétariat du Développement Durable.

Par la présente convention, la ville de Clermont-Ferrand s'engage à :

- régler par mandat administratif, sur présentation d'un état des dépenses et des factures, à la ville de Querétaro l'équivalent des dépenses correspondant aux prestations, répertoriées dans l'article 2, nécessaires à l'organisation des IIIèmes rencontres du réseau international des villes Michelin.

Par la présente convention, l'association RIVM s'engage à :

- régler par virement bancaire, sur présentation d'un état des dépenses et des

Artículo 3: Modalidad financiera

Por el presente Acuerdo, la ciudad de Querétaro se compromete a:

- celebrar los contratos necesarios para la prestación de los servicios establecidos en el artículo 2
- adelantar las sumas necesarias para el pago de las prestaciones enumerados en el Artículo 2
- proporcionar a la ciudad de Clermont-Ferrand y a la asociación Red de Ciudades Michelin los documentos justificativos que acrediten el pago de los servicios enumerados en el artículo 2
- facturar a la ciudad de Clermont-Ferrand y a la asociación Red de Ciudades Michelin los gastos correspondientes a los servicios previstos en el Artículo 2, hasta un límite de € 100,000 y de € 30,000€ respectivamente.

La ciudad de Querétaro, llevará a cabo las gestiones para el cumplimiento del presente instrumento, a través de la Secretaría de Desarrollo Sostenible.

Por el presente Acuerdo, la ciudad de Clermont-Ferrand se compromete a:

- resolver por mandato administrativo, y tras la presentación de una relación de gastos y facturas, el pago a la ciudad de Querétaro del equivalente a los gastos correspondientes a los servicios enumerados en el artículo 2, necesarios para la organización del tercer Congreso de la Red Internacional de Ciudades Michelin.

Por el presente Acuerdo, la asociación Red de Ciudades Michelin se compromete a:

- resolver por transferencia bancaria, y tras la presentación de una relación de gastos y facturas, el pago a la ciudad de Querétaro del equivalente a los gastos correspondientes a los servicios enumerados en el artículo 2, necesarios para la

factures, à la ville de Querétaro l'équivalent des dépenses correspondant aux prestations, répertoriées dans l'article 2, nécessaires à l'organisation des IIIèmes rencontres du réseau international des villes Michelin, dans la limite maximale de 30 000 €.

Article 4 : Durée de la convention

La présente convention est conclue pour une durée de six mois à compter du 01 mars 2022.

Article 5 : Litiges

Tout litige lié à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention relève du tribunal administratif de Clermont-Ferrand, qui ne pourra être saisi qu'après tentative de résolution par la voie amiable.

Pour la commune de Clermont-Ferrand,
Le Maire y Co-Présidente RIVM

Olivier BIANCHI

organización del tercer Congreso de la Red Internacional de Ciudades Michelin, hasta un límite de 30.000 €.

Artículo 4: Duración del Acuerdo

El presente acuerdo se dará por concluido a los seis meses a contar desde el 1 de marzo de 2022.

Artículo 5: Litigios

Cualquier litigio relacionado con la interpretación o ejecución de este acuerdo es responsabilidad del Tribunal Administrativo de Clermont-Ferrand, que intervendrá solo en caso de la no resolución por mutuo acuerdo.

Por el Municipio de Querétaro, El Presidente Municipal y Co-Présidente Red de Ciudades Michelin, así como por la Secretaria de Desarrollo Sostenible, Tania Palacios Kuri.

Luis Bernardo NAVA GUERRERO

Tania PALACIOS KURI